

# L'accord UE-Mercosur prévoit de nouvelles clauses de sauvegarde

**LIBRE-ÉCHANGE** La France s'est jusqu'ici opposée à l'accord, le considérant comme une menace pour les filières du bœuf, de la volaille, du sucre ou encore de l'éthanol. Les nouvelles mesures de protection introduites par Bruxelles pourraient rassurer les pays européens qui ont émis des réserves

VALÉRIE DE GRAFFENRIED, BRUXELLES

Vingt-cinq ans de négociations complexes et tendues et enfin un texte, avec des clauses de sauvegarde pour tenter d'amadouer les pays les plus férolement opposés, la France en tête. Hier, la Commission européenne a présenté le texte de l'accord commercial scellé avec les pays latino-américains du Mercosur, qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, en même temps qu'un accord modernisé avec le Mexique. Ces partenariats doivent encore être ratifiés par les pays membres de l'Union européenne (UE) à la majorité qualifiée – au moins 15 Etats représentant 65% de la population – et validés par le Parlement européen.

Le contexte est fébrile. En France, le gouvernement Bayrou menace de tomber lundi prochain, alors que l'ensemble de la classe politique française s'est érigée contre le projet UE-Mercosur. L'accord intervient par ailleurs alors que l'UE subit des droits de douane de 15% sur ses produits exportés aux Etats-Unis, ce qui rend l'enjeu de la diversification des échanges plus pressant. Il est surveillé de près par la Suisse, qui s'est alliée avec les autres Etats de l'AELE pour conclure, en juillet, un accord avec le Mercosur.

## Des pesticides interdits au sein de l'UE

Concrètement, l'UE et le Mercosur ont conclu les «négociations en vue d'un accord de libre-échange» le 6 décembre 2024, à Montevideo en Uruguay. Hier, un nouveau chapitre s'est ouvert, avec la finalisation du texte. Et un pas en direction de la France, à la tête de la fronde. Le principal syndicat agricole français, la FNSEA, est monté au front,

dénonçant notamment les importations contenant des pesticides interdits dans l'UE. Le Copa-Cogeca, lobby des agriculteurs européens, a également posé ses exigences. En cause: les normes environnementales et sanitaires susceptibles de provoquer une concurrence déloyale si elles ne sont pas identiques des deux côtés.

Venus tous deux devant la presse parler de l'accord, le commissaire européen au Commerce, Maros Sefcovic, et la cheffe de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas, ont insisté sur les nouvelles clauses de sauvegarde prévues pour les «produits agricoles sensibles». La Commission s'engage à intervenir «dans les 25 jours» si des importations causent ou menacent de causer des préjudices graves aux filières européennes. Et propose de compléter l'accord par un acte juridique qui précise ces dispositions. Des garde-fous suffisants pour convaincre les pays les plus sceptiques? Hier, la première réaction de Paris a en tout cas été positive.

## Bruxelles s'échigne à louer les effets de la suppression de la grande majorité des droits de douane entre les Etats de l'UE et du Mercosur

Bruxelles s'échigne à louer les effets de la suppression de la grande majorité des droits de douane – qui représentent des économies annuelles de plus de 4 milliards d'euros pour les exportateurs européens – pour ce vaste marché de plus de 700 millions de consommateurs, «le plus grand partenariat commercial et d'investissement jamais vu». Et plaide pour que l'accord soit ratifié avant la fin de l'année. L'UE pourra exporter plus facilement ses voitures, machines,

produits pharmaceutiques et spiritueux vers les pays du Mercosur. Et les pays sud-américains concernés pourront écouler plus facilement de la viande, du sucre, du riz, du miel ou encore de soja, vers l'Europe. Ce qui fait trembler les filières européennes concernées.

## Accord divisé en deux volets

La Commission précise que les importations agroalimentaires préférentielles seront limitées à une fraction de la production de l'UE. L'accord autorise par exemple l'entrée annuelle de 99 000 tonnes supplémentaires de bœuf des pays du Mercosur dans l'UE, dont 55% de viande fraîche ou réfrigérée et 45% de viande congelée, avec un taux de droits de douane réduit de 7,5%. Mais ce nouveau quota ne représente que 1,5% de la production européenne totale de bœuf et environ 1,6% de la consommation européenne. La Commission insiste aussi sur le fait que les normes européennes en matière de sécurité alimentaire continueront de s'appliquer à tous les produits commercialisés sur le marché de l'UE.

L'accord a par ailleurs été divisé en deux parties: un volet commercial et un volet politique. Ce qui fait enrager des ONG qui y voient une manœuvre pour éviter une ratification par les 27 parlements nationaux. «L'accord final UE-Mercosur n'empêche en rien le libre-échange de nuire aux petits agriculteurs ou aux populations autochtones menacées par l'expansion de l'agro-industrie. Aucun des problèmes identifiés par le Parlement européen et les Etats membres en 2020 n'a été résolu. Pire encore, cette manœuvre de scission constitue une récupération antidémocratique de l'opposition de longue date de plusieurs Etats membres de l'UE. En recourant à cette astuce, la Commission européenne ignore la vaste mobilisation des militants pour le climat et des agriculteurs qui luttent pour la justice commerciale et un système agricole plus durable», dénonce par exemple Julie Zalcman, de l'ONG environnementale Friends of the Earth Europe. ■